Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Porter plainte contre axa (tromperie)

Par Visiteur

J'attends d'être indemnisé

Par Visiteur

Cher monsieur,

On est ici dans un cadre purement civil, à savoir que l'assurance vous a causé un préjudice du fait du retard dans l'indemnisation, et des contradictions manifestes. Or un litige civil, à l'égard de telles sommes, supposent une procédure que vous semblez vouloir éviter.

Très cordialement.